



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Lanmeur (29)

Le nouveau pôle médical universitaire

Située dans le Trégor finistérien entre Morlaix et Lannion, Lanmeur est une commune rurale de 2200 habitants. Ses points forts : ses commerces et ses services, et particulièrement ses services à la santé qu'elle vient de renforcer avec ce nouveau pôle médical universitaire.

Lanmeur a été identifiée dans le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de Morlaix communauté comme l'un des "pôles santé" du territoire. Ce point est essentiel pour le dynamisme de cette bourgade sans littoral, qui ne peut profiter qu'indirectement du tourisme. Ainsi la commune est-elle déjà dotée d'un hôpital et regroupe également un certain nombre d'infirmiers et de professionnels médicaux et paramédicaux.

Cette situation pourtant est fragile. Les élus en ont pris conscience il y a dix ans déjà, en constatant que les dentistes partis en retraite n'ont pas été remplacés. C'est alors qu'ils se sont lancés dans un travail de réflexion sur la pérennisation de l'offre locale de soins qui va aboutir, au final, à l'ouverture du pôle médical universitaire en février 2013.

↗ Les objectifs du projet

Le pôle médical universitaire vise tout d'abord à conforter durablement l'offre en services médicaux et paramédicaux sur la commune. En proposant des locaux refaits à neuf, fonctionnels, accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec des espaces et services mutualisés, la municipalité souhaite améliorer les conditions de travail des praticiens et faciliter leur coopération, pour les inciter à rester, voire à rejoindre la commune.

La présence de deux studios est essentielle puisqu'elle permet l'accueil de remplaçants ou de stagiaires, pour que le pôle médical universitaire se fasse connaître auprès des praticiens de demain.



Le pôle médical universitaire, en plein cœur du bourg

Sa situation en cœur de bourg favorise le commerce. La population accède à différentes spécialités médicales en un même lieu tout proche d'une pharmacie et des autres commerces.

En rénovant un bâtiment ancien et classé, le projet participe également à mettre en valeur le patrimoine bâti du bourg. Cette "ancienne maternité" de la commune, qui comprenait également une maison de retraite déplacée depuis dans de nouveaux locaux à côté, était inoccupée depuis une dizaine d'années. Sa remise à neuf valorise le patrimoine architectural du cœur de bourg.

Au final, l'impact recherché est de maintenir le dynamisme et l'attractivité de Lanmeur.

↗ Les points clés du projet

L'implication des différents acteurs (voir encadré ci-contre) est indispensable à la réussite d'un tel projet. Il

Les acteurs du projet

- Jean-Luc Fichet, le maire et les élus du conseil municipal, à l'initiative du projet, en ont assuré le pilotage avec le soutien des services municipaux.
- L'implication des professionnels de la santé, sous la présidence de Jean-Yves Le Reste, s'est faite tout au long du projet. Elle est indispensable à sa réussite.
- L'Agence Régionale de la Santé (ARS), consultée en amont, a soutenu le projet.
- La maîtrise d'œuvre (rénovation et aménagement du bâtiment), assurée par l'architecte Olivier Baillet de Morlaix, a intégré les attentes de chacun.
- L'hôpital de Lanmeur, sous la direction de Françoise Bot, reste propriétaire des locaux via un bail emphytéotique contracté avec la commune. ■

a fallu tout d'abord convaincre **les élus** que ce soutien à une activité libérale allait dans le sens de l'intérêt collectif. La reconnaissance de Lanmeur comme "pôle santé" du territoire à travers le SCOT vient renforcer cette prise de position.

Il était nécessaire également que **les professionnels médicaux et paramédicaux** adhèrent au projet. Le risque autrement est d'aménager un bâtiment qu'ils ne s'approprient pas et qui reste vide. L'un des médecins généralistes, davantage impliqué, va faciliter leur mobilisation. Ainsi, peu à peu, les objectifs des uns et des autres se rejoignent pour former un projet entièrement cohérent et qui a donc toutes les chances d'aboutir.

L'ARS, consultée en amont, se montre intéressée par ce projet innovant auquel elle va apporter son aide financière (conditionnée à la bonne coordination des acteurs).

Le bâtiment est fonctionnel et facilite la coopération entre les différents locataires. Les médecins généralistes et les infirmiers sont installés au premier étage, et bénéficient d'un espace d'accueil commun. Les autres spécialités sont au rez-de-chaussée. Chacun dispose de sa salle d'attente. Les espaces communs comprennent en particulier une salle de réunion (équipée de connexions informatiques) et une cafétéria, ainsi que deux studios situés sous les combles pour l'accueil des remplaçants ou stagiaires. C'est l'un des points clé pour la pérennité du projet pour assurer la relève de demain.

“ Nous avons beaucoup bataillé pour lutter contre le désert médical. Aujourd'hui, grâce à ce pôle médical universitaire, les choses se concrétisent ”



Jean-Luc Fichet, maire-sénateur

➤ Dépenses et recettes

- Montant total des travaux : 1 033 000 € TTC
- Montant total des subventions reçues de l'Etat : 278 000 €, incluant la Dotation de Développement des Réseaux de santé et le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
- Reste à charge pour la commune : 755 000 € TTC (par emprunt)

Les choix de gestion sont avantageux pour tous. La commune a contracté un bail emphytéotique de 30 ans avec l'hôpital de Lanmeur, propriétaire des lieux. Elle a pu ainsi gérer les travaux de rénovation. L'association des médecins reverse à la commune un loyer de 8000 €/mois pour l'ensemble du bâtiment, et ce, quelque soit le nombre de locataires. Les occupants disposent ainsi d'une entière liberté de gestion des locaux. Pour la commune, qui a fait un emprunt sur 12 ans, c'est une opération blanche.

➤ Les premiers résultats

Sont présents dans le pôle médical : 6 médecins généralistes, 2 cabinets d'infirmiers, 1 orthophoniste, 1 ostéopathe, 3 sages femmes, 2



L'accueil mutualisé

dentistes, 1 podologue et 2 psychologues. La plupart de ces professionnels étaient déjà installés à Lanmeur, excepté les dentistes, que la commune a recrutés il y a 2-3 ans et qui sont installés depuis dans le bâtiment, et les sages-femmes.

Demain, le matériel informatique et l'accès du territoire au haut débit permettra, grâce à la télémédecine, de mieux traiter certaines situations d'urgence au sein du pôle médical.

Un autre résultat déjà constaté est une meilleure coopération entre les professionnels de la santé. Leur proximité dans un même bâtiment, la présence de salles communes ne pourront que renforcer ce constat.

A terme, la municipalité envisage la rénovation d'une autre bâtisse connexe au pôle médical, pour y installer peut-être un hôpital de jour ou l'ADMR. A suivre donc... ■



Des espaces fonctionnels, un décor personnalisé

CONTACT :

Contact : Jean-Luc Fichet, sénateur-maire / Tél. mairie : 02 98 67 51 26 / www.lanmeur.fr

BRUDED est soutenu par :

